

Empress of Ireland: 500 artefacts vendus à un riche Américain

Samedi 11 mai 2002

André Duchesne

La Presse

À moins d'une très improbable intervention gouvernementale de dernière minute, une importante collection de 500 pièces de l' *Empress of Ireland* sera vendue à un riche collectionneur américain au cours des prochains jours.

Le Musée de la mer de Pointe-au-Père, déjà dépositaire de quelque 350 artefacts remontés de ce navire, n'a pas réussi à amasser la somme de 1,5 million de dollars canadiens nécessaires à l'achat de cette collection appartenant à M. Philippe Beaudry, de Longueuil.

«Comme le Musée de la mer m'avait fait une offre l'an dernier, Patrimoine Canada m'a refusé l'émission d'un permis d'exportation. Ce moratoire est cependant venu à échéance le 3 mai. Le lendemain, j'ai demandé un nouveau permis», a expliqué M. Beaudry au cours d'un entretien téléphonique.

Sa collection, il l'a amassée au fil de 600 plongées réalisées au cours des 30 dernières années. Il possède entre autres la cloche de l'*Empress* qui, à elle seule, vaudrait autour d'un million de dollars américains. On retrouve également trois pieds de boussoles, trois pieds de roue de gouvernail, de la vaisselle, etc.

Le collectionneur intéressé aux pièces de M. Beaudry est un résidant de la Floride dont il refuse de révéler l'identité. Il lui offrirait 1,5 million... américains pour cette collection.

Depuis 20 ans, M. Beaudry et les dirigeants du Musée de la mer sont à couteaux tirés, le premier accusant les seconds d'avoir refusé de lui rendre certaines pièces, ce qui l'a amené à porter l'affaire en justice. «J'ai gagné deux procès et ça m'a coûté 21000 dollars», s'indigne-t-il.

Peut-être a-t-il aussi été ulcéré par la première offre du musée, soit 325000\$, pour sa collection. Une évaluatrice embauchée par le gouvernement du Québec a plutôt fixé la somme à 1,5 million CAN. Somme que l'institution a été incapable d'amasser depuis.

Par le biais du ministère Patrimoine Canada, le fédéral a proposé de financer la moitié de l'achat des pièces, pourvu que le musée trouve l'autre moitié. À Québec, le ministère de la Culture a refusé de participer financièrement au projet. Après évaluation, on a considéré que l'achat de la collection Beaudry n'ajouterait pas de plus-value significative à la collection que possède déjà le musée. «Le ministère a jugé que nous avons suffisamment de pièces», indique la directrice par intérim du musée, Anne-Marie Bourassa.

La collection du Musée de la mer comprend une montre-gousset, des hublots, des instruments de navigation, un transmetteur d'ordres, de la vaisselle. L'institution est de plus sur le point de s'entendre avec un autre collectionneur qui lui remettrait d'importantes pièces du paquebot dont un lot de bois de teck en excellente condition.

Reposant au fond de l'estuaire du Saint-Laurent depuis le 29 mai 1914, jour où il fut éperonné par le charbonnier norvégien *Stortad*, l'*Empress of Ireland* a entraîné 1012 personnes dans la mort. Depuis 1999, il est classé comme un bien culturel subaquatique du Québec, ce qui protège l'épave et son contenu.